

➔ **L'arrivée de l'asbl SMART.**

La maison pour associations s'est fixée comme objectif d'accroître ses services à destination des artistes. Elle est aujourd'hui un espace convivial propice à la créativité et vise à devenir un « foyer d'artistes ».

Les associations d'artistes sont de plus en plus nombreuses à travailler avec la mpa. Les demandes augmentent et les attentes se diversifient. La mpa met à disposition des artistes un studio d'enregistrement mais aussi une radio web « Route 90 » (<http://www.route90.be>) et, depuis un an, une web TV « Full TV » (<http://www.fulltv.be>). Ajoutons-y encore les travaux de graphisme pour des pochettes, logos et autres créations.

La mpa travaille également en partenariat avec la maison de jeunes « le Gazo » de Gilly pour développer un dispositif d'appui aux jeunes musiciens, Gazo Music Session (GMS). GMS permet à des musiciens qui envisagent un enregistrement studio de prendre conscience de leur niveau, d'identifier objectivement leurs carences, de les travailler en compagnie d'un coach au Gazo et de se préparer à l'entrée en studio par des répétitions et des mises en place de plus en plus ajustées.

La mpa, c'est encore la Fête des Musiciens organisée en octobre 2007 à l'occasion de la Sainte Cécile ainsi qu'un casting en novembre et décembre 2007 à l'issue duquel dix groupes sélectionnés se sont produits lors de la Fête du printemps le 21 mars 2008 organisée à l'occasion du septième anniversaire de la mpa.

En cette année 2008, la mpa compte accentuer son soutien actif aux associations d'artistes ou regroupant des musiciens.

L'enjeu est de créer des portes d'entrée à différents niveaux d'aboutissement de la démarche, de porter plus loin les artistes et d'offrir une série de passerelles en cohérence et respect du chemin parcouru et des ambitions déclarées et ce, en partenariat avec les lieux de diffusion et de création carolos.

Plus de 400 musiciens ont fréquenté le studio en 2007 sans discrimination de genre. Du classique au rap en passant par le jazz, le chant choral, la chanson, le hard rock, le blues, les musiques ethniques, tout peut « entrer en studio » grâce aux espaces disponibles à la mpa pour les prises de son avec, pour seules conditions, du talent

et de la motivation.

Nous voulons être plus qu'un service de location de studio ou de mise à disposition d'un plateau scénique, plus que la mise en ondes d'une émission radio, plus qu'un vidéogramme posé sur le net... Nous voulons développer un lieu et un espace qui acceptent l'artiste dans sa réalité, qu'il soit débutant assoiffé de gloire, amateur désireux de parfaire son art dans un cadre de loisirs, semi-professionnel qui « rame » depuis quelques années, professionnel reconnu...

Dans le droit fil de cet objectif, nous sommes particulièrement heureux d'accueillir, en septembre 2008, une antenne de l'ASBL SMART dans les locaux de la mpa. SMART, association d'artistes professionnels, propose aux artistes un cadre adapté à leur situation professionnelle en mettant à leur disposition des outils et des moyens informatiques, administratifs et juridiques.

« L'association agit dans les champs social, politique et économique pour faire reconnaître l'activité artistique comme une activité professionnelle productive, au même titre que les activités de l'ensemble de la population. » (<http://www.smartasbl.be>).

L'association est née en 1998, comptait, fin 2007, 19.000 membres et gérait 70.000 contrats contre 2.000 membres et 6.680 contrats en 2001. L'association a son siège social à Bruxelles, rue Emile Féron, 70. Elle est implantée en Région Wallonne à Liège, Mons et Namur.

Les artistes qui la connaissent ne peuvent plus s'en passer. Alors, pour ceux qui n'ont pas encore son numéro en mémoire, allez sur son site ! Vous en apprendrez plus à la lecture de la rubrique « Tout savoir sur... ».

Une conférence de presse annoncera sa venue officielle. Vous saurez tout quant à la manière d'accéder à ses services dans nos locaux. Un peu de patience... Nous lui souhaitons d'ores et déjà la bienvenue chez les carolos !

Vous voulez en savoir plus ? Contactez nous au : 071/53.91.53 !



Belgique-België
P.P
6000 Charleroi 1
BC 10805
P605048

impact associatif

Dossier : L'environnement

« Il ne sert de rien à l'homme de gagner la Lune s'il vient à perdre la Terre »
François Mauriac

Et encore...

P.3 Partenariat : L'ICDI : Trions, c'est bon pour la planète.

P.6 Portrait : Jacques Coupez : Président du Comité de suivi de la qualité de l'air.

P.7 Fiche technique : Le climat, l'environnement. Quelles sont les réglementations qui s'appliquent ?

P.8 Du côté de la mpa : L'arrivée de l'asbl SMART.

La maison pour associations évalue traditionnellement son travail, son impact, ses services durant les mois de mai et juin. Chaque année, un temps est consacré à mesurer le chemin parcouru durant la saison. Cela permet non seulement de prendre en compte les réussites et de tirer les leçons des échecs mais en plus, de tracer quelques perspectives nouvelles. La densité de la vie associative régionale est toujours aussi vivifiante et les difficultés rencontrées par le monde associatif pour développer ses actions restent une réalité. Même si la reconnaissance de la valeur ajoutée par les associations (dans une société de plus en plus « marchandisée ») est incontestable, force est de constater qu'il est difficile d'imposer (parce que c'est le terme) la reconnaissance des moyens indispensables à accorder à ces fabricants de liens sociaux que sont les « assos ». Deux simples exemples : les difficultés à la mise en forme de la Charte Associative des associations de Charleroi d'une part, et l'avenir incertain d'un dispositif comme celui de la mpa d'autre part. Restons donc vigilants, utopistes... et déterminés.

Marc Parmentier
Administrateur Délégué



Du lundi 7 au dimanche 13 juillet se déroulera la Semaine Musicale. Au programme : un stage sur le thème « En chanson, la vie d'aujourd'hui ! ». La semaine se clôturera par un concert au Centre Culturel de Presles. Plus d'infos :

L'asbl l'Hêtre d'Or vous propose cet été toute une série de formations en Kinésiologie, TRH, Reiki, massage métamorphique... Plus d'infos : 071/43.55.53.

Pour déposer une annonce, il vous suffit de nous envoyer votre texte et vos coordonnées à helene@mpa80.be. La mpa se réserve le droit de publication.

Maison pour associations, 80, Route de Mons, 6030 Marchienne-au-Pont. Tél. : 071/53.91.53. Fax : 071/53.91.54. www.mpa80.be. helene@mpa80.be.

Magazine de la maison pour associations de Charleroi
Editeur responsable : Marc Parmentier
Redaction : Sonia Bailly, Bruno Blanchart, Caroline Davini

Impact
Vincent Debouy
Anne Gosset
Hélène Malnoury
Renaud Vandamme
Graphisme : David Chantrenne
Impression : Senteurs Cartons
071/471.879



Quelle métamorphose ? Quand associations et pouvoirs publics oeuvrent ensemble à la reconversion des espaces industriels « délaissés »...

Tourcoing et Roubaix sont deux Villes touchées par la fin d'activité de l'industrie textile, à l'instar de Charleroi aux prises avec une transformation radicale de son activité sidérurgique. De nombreuses personnes se sont retrouvées sans emploi, nous en avons rencontré quelques-unes qui, après la fermeture de leur entreprise, ont décidé de créer une association pour défendre les intérêts des anciens travailleurs, maintenir le lien social mais aussi participer, avec les pouvoirs publics, aux choix et décisions qui vont être pris pour la réaffectation de ces sites industriels « délaissés ». Il s'agit du Collectif de l'Union agissant autour de la transformation complète d'un ancien site d'activités textiles et de l'association de la Tossée, constitués d'anciens salariés d'une entreprise de peignage, un procédé également lié à l'activité textile en proie au contexte de mondialisation et de délocalisation de l'activité manufacturière.

A Charleroi aussi, et en particulier sur le territoire de la Porte Ouest, associations et citoyens sont mobilisés afin d'aider les travailleurs à retrouver la voie de l'emploi. L'environnement et la reconversion des sites, la sauvegarde du patrimoine architectural font également partie de leurs préoccupations.

Le 21 mai, la maison pour associations a rassemblé ces associations belges et françaises, à l'occasion d'un Forum associatif intitulé « Quelle métamorphose ? Pistes de reconversion socio-économique et renouvellement des espaces industriels et urbains à Charleroi et dans le Nord de la France ».

Cette activité avait lieu dans le cadre du partenariat franco-belge rapprochant les maisons des/pour associations de Tourcoing, Roubaix, Mons et Charleroi soutenu par le programme européen InterregIV.

Une exposition de photos illustrant les luttes ouvrières a également été organisée à la maison pour associations du 9 au 21 mai.

Retrouvez quelques images de cette journée sur Full TV : <http://www.fulltv.be/Forum-associatif-Quelle>



Une question sur ... Le climat, l'environnement

Quelles sont les réglementations qui s'appliquent ?

La réglementation internationale relative au climat repose sur 3 traités internationaux dont le célèbre protocole de Kyoto entré en vigueur en février 2005.

Les pays s'engagent à stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui ne représente pas un danger pour le climat. Il s'agit pour eux de prévoir, prévenir ou atténuer les causes du changement climatique et de limiter les effets néfastes.

Le protocole de Kyoto propose un calendrier de réduction des émissions de gaz à effet de serre à l'origine du réchauffement climatique. Pour 38 pays industrialisés, une réduction globale de 5,2% des émissions de dioxyde de carbone (CO2) devra être observée d'ici 2012 par rapport aux émissions de 1990.

Mais que sont ces gaz à effet de serre ? Ce sont des gaz qui vont avoir pour effet que l'atmosphère terrestre va se comporter comme la vitre d'une serre : le rayonnement solaire passe, atteint le sol, la chaleur est émise. Cette chaleur rayonne vers les corps plus froids environnants. Les nuages et les gaz à effet de serre forment cependant une barrière opaque. De l'énergie thermique est ainsi emprisonnée près de la surface du globe et l'atmosphère basse est ainsi réchauffée. Parmi ces gaz, les plus « coupables » sont la vapeur d'eau et le gaz carbonique (CO2) responsables de 55% de l'accroissement de l'effet de serre.

Les émissions de CO2 nocives sont liées aux chauffages et aux véhicules. La Belgique a le droit d'émettre, chaque année, entre 2008 et 2012, une quantité de gaz à effet de serre égale à 92,5% des émissions de 1990. Elle doit donc soit réduire les émissions, soit acheter des droits d'émission à l'étranger. Le protocole de Kyoto a effectivement instauré cette flexibilité. Le Plan Fédéral Climat prévoit un certain nombre de mesures pour faire baisser ces émissions.

L'Agence européenne pour l'environnement (A.E.E.), basée à Copenhague, est chargée depuis 1994 de la préservation et de la surveillance de l'environnement européen. Elle compte 32 membres dont les 27 Etats membres de l'UE, l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse et la Turquie. L'Agence soutient le développement durable, favorise l'amélioration de l'environnement européen, étudie les politiques mises en œuvre et leur efficacité et publie un certain nombre de rapports. Son budget, en 2008, s'élève à 37.026.838 €

Pratique

A.E.E.

Kongens Nytorv 6
1050 Copenhagen
Danemark

+45 33 36 71 00

Région Wallonne

Contrairement à l'évolution nationale, les émissions de gaz à effet de serre en Région Wallonne ont diminué de 6,1% entre 1990 et 2004.

Plan wallon de l'Air et du Climat

<http://air.wallonie.be>





Jacques Coupez

Président du Comité de suivi de la qualité de l'air.

A la suite d'une pollution de l'air quasi permanente sur Charleroi et ses environs due principalement à l'activité sidérurgique et en sa qualité de Conseiller Communal, Jacques Coupez décide, en 2005, d'interpeller l'Echevin de l'Environnement.

Alors que la situation était au pire, l'Echevin disait maîtriser la situation grâce à ses contacts avec les industriels, tout en assurant la population de toute sa vigilance. Il affirmait alors ne pouvoir rien faire de plus que ce qu'il avait entrepris. C'était sans compter sur l'existence d'une directive européenne qui lui permettait d'agir contre les pollueurs, de protéger la santé des travailleurs et riverains de la sidérurgie.

Par le biais de conférences de presse, de réunions dans les quartiers, d'interpellations, de sensibilisations des cabinets ministériels de l'environnement et de la santé, Jacques Coupez prend la tête d'un mouvement revendicatif et populaire qui réclamait des mesures concrètes pour lutter contre les émissions polluantes.

A la faveur d'une recomposition du paysage politique carolorégien, il devient possible, fin 2006, de mettre autour d'une table tous les acteurs concernés par la problématique et d'entamer un processus d'actions visant à mettre les entreprises sidérurgiques en conformité.

C'est à ce moment que naît le comité des riverains qui est reconnu officiellement parmi l'ensemble de tous les

autres partenaires « institutionnalisés ». Ainsi, aux côtés des experts et spécialistes de la qualité de l'air et de l'environnement en Région Wallonne, des experts en processus sidérurgiques, des industriels, les représentants des riverains apportaient leurs connaissances et offraient des garanties à la population quant à la réalisation des travaux dans les entreprises.

Dans un groupe de travail parallèle, le « groupe santé », d'autres riverains mettaient en place des études visant à connaître l'impact des divers polluants sur les personnes, sur la mortalité à Charleroi et dans les quartiers voisins de la sidérurgie.

Le travail entrepris est jugé plus que satisfaisant par le comité de riverains. Sur une année, près de 50 millions d'euros d'investissements ont été réalisés par les industriels afin de réduire la pollution aux normes les plus sévères. Ces mesures sont assorties d'une obligation de suivi technique permettant de garantir les niveaux de pollution. Sur le plan de la santé, quelques 10.000 analyses ont été effectuées afin de connaître l'état des sols, les risques encourus par les consommateurs de produits du jardin ainsi que les précautions à prendre avant toute consommation. L'information des citoyens a également été un souci majeur des représentants des riverains.

Si le travail est loin d'être terminé, l'action du comité, sa contribution au changement, sa présence dans toutes les discussions ayant trait à la qualité de l'air à Charleroi sont devenues incontournables.

Cette mobilisation d'habitants est un bel exemple de participation citoyenne. S'il a permis aux riverains d'obtenir des résultats tangibles et de peser sur des décisions politiques au sujet de questions qui les concernent directement : environnement, santé, qualité de vie, il a surtout initié un nouveau type de relation entre le pouvoir politique local et ses administrés. Le comité est maintenant reconnu comme acteur à part entière et surtout, il a montré qu'il était possible de concilier économie et écologie.

Le 21 mai, un forum associatif avait lieu à la mpa dans le cadre du festival MAI'tallurgie, sur le thème « Quelle métamorphose ? ». Les pistes de reconversion socio-économique et le renouvellement des espaces industriels et urbains à Charleroi et dans le Nord de la France ont été exposées. La question de l'environnement a été évoquée à partir de l'expérience de Jacques Coupez et de son Comité de riverains et a trouvé un large écho auprès des participants.

L'ICDI : Trions, c'est bon pour la planète !



Nous jetons en moyenne par an et par habitant, 193 kg de déchets à la poubelle, dont 20 à 30 kg de denrées alimentaires (restes de repas, légumes entiers, fruits...). Les emballages qui se retrouvent dans nos sacs représentent 30% des déchets. 8% de denrées ne sont pas consommées et vont directement à la poubelle (pots de yaourt périmés, ...).

Des chiffres qui laissent pantois quand on sait que tous ces détritiques devront être récoltés, triés, restructurés, à l'heure où l'on parle de développement durable et d'une nouvelle imposition par la Région Wallonne : des taxes « coût vérité » qui devraient conscientiser tout le monde.

Depuis septembre 1999, l'I.C.D.I. travaille à la réalisation d'un programme de prévention destiné à diminuer le flux des déchets ménagers, en collaboration avec « Espace Environnement ».

Conformément au décret de 1998, les communes qui ont signé une convention avec l'I.C.D.I. et la Région Wallonne obtiennent un subside de 0,50 € par an et par habitant, afin que l'intercommunale mette en œuvre une politique de prévention des déchets sur leur territoire.

Nous avons rencontré Nathalie Brisy, Chef du Service Communication et de Prévention des Déchets de Charleroi qui propose plusieurs modules spécifiques en guise d'outils de prévention (animations, ateliers, conférences, stands, mini-informations...) à destination du public, en privilégiant le réseau d'« éco-relais ».

Si les secteurs publics, privés ou associatifs sont des interlocuteurs de choix (n'hésitez pas à prendre contact pour votre association), il est aussi important de continuer à développer les projets européens et par là même, interpeller la « grande distribution » pour en faire de véritables « partenaires environnement ».

Nous avons le pouvoir...

A notre niveau de consommateur, nous avons le pouvoir d'acheter utile, durable, solide et sans déchets. Nous pouvons également agir sur la « grande distribution » en montrant un intérêt flagrant pour les produits de saison et de chez nous, emballés simplement...

Il y a bien d'autres conseils futés que vous pouvez trouver dans les brochures éditées par l'ICDI ou via le numéro vert 0800/94.234.

A Charleroi, nous sommes plutôt « bons élèves » mais il reste d'énormes efforts à réaliser, notamment au niveau du tri.

Et si on demande à Nathalie Brisy quel est son plus cher souhait, voilà ce qu'elle nous répond : « C'est quand ce sera acquis, quand on ne devra plus y penser, quand ce sera devenu un réflexe, comme on se lave les mains ou les dents. Une hygiène de vie en quelque sorte ! ».

Comprendre de « plus près »

Si vous voulez découvrir les métiers I.C.D.I., rendez-vous à la journée « Portes Ouvertes » qui se déroulera le dimanche 5 octobre, de 10h à 18h, sur le Pôle Environnemental de Couillet, Service Collectes, Tri PMC, Usine d'incinération. Navette et visite en péniche sur réservation : 071/600.499 ou www.icdi.be.



L'environnement, c'est notre affaire à tous !

On en parle partout, notre planète court un grand danger si nous ne modifions pas très rapidement notre comportement quotidien. Mais préserver son environnement ne se limite pas à trier ses déchets ou à économiser l'énergie. Cela passe également par la réhabilitation de sites désaffectés, par la préservation des espaces verts qui nous entourent, par la sauvegarde de notre faune et de notre flore... Nous vous proposons ici de découvrir trois associations qui contribuent, à leur manière, à la protection de notre région.

Objectif environnement !

« Espace Environnement » est un organisme indépendant d'intérêt public qui travaille, depuis plus de 30 ans, avec les citoyens, les associations, les entreprises et les pouvoirs publics.

En 1972, une poignée de bénévoles réunis sous l'appellation « Groupe Charleroi Environnement » plantait une barrière d'arbres aux portes de la Ville de Charleroi pour maintenir les usines sidérurgiques à distance et favoriser le développement harmonieux de la Ville, riche d'un cadre de vie qu'ils voulaient de qualité. Ce groupe allait coordonner, par la suite, la réflexion sur les plans de secteurs. En 1982, les premiers salariés étaient engagés. Le guide pratique d'information et de conseil à l'usage des citoyens « Vos Droits en Matière d'Environnement, d'Urbanisme et de Nature » fut l'une de leurs premières réalisations. Depuis, l'association a évolué pour devenir un organisme pluraliste d'intérêt public travaillant en Région wallonne dans les domaines de l'environnement, de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire, du patrimoine et de l'éco-consommation.

« Espace Environnement » met à disposition une équipe pluridisciplinaire de plus de 45 personnes spécialisées dans des domaines aussi divers que l'urbanisme, l'aménagement du territoire, la mobilité, le patrimoine, l'environnement, la prévention des déchets ou la santé.

A partir de son orientation centrale, la participation du citoyen, « Espace Environnement » développe cinq axes de travail qu'on voit à l'œuvre dans ses différentes missions que sont l'information et le conseil, l'accompagnement des groupes et des consultations publiques, la médiation et le soutien à la concertation, le



Espace-environnement
Rue de Montigny, 29
B 6000 Charleroi
<http://www.espace-environnement.be>
E-mail :
Info@espace-environnement.be

Les Rangers, les combattants écologiques...



Présidée par Olivier Rubbers, l'ASBL Rangers est basée à Aiseau. Il s'agit d'une organisation générale d'Education Permanente qui a pour objet d'informer, de documenter et d'associer les citoyens et la population dans son ensemble, quant à la gestion respectueuse de l'environnement.

La protection de la nature, en Belgique, c'est l'affaire des « Rangers » ! Alors qu'un groupe de pression international bien connu oeuvre pour la protection de l'écosystème Terre au niveau mondial, les rangers agissent, quant à eux, pour l'environnement au niveau local.

En Wallonie, le nombre d'espèces animales et végétales indigènes diminue d'années en années de façon vertigineuse. Un seul exemple : sur une centaine d'espèces de papillons présentes en 1980, seule une vingtaine aujourd'hui ne sont pas éteintes ou menacées. 10 à 15% des espèces ont disparu en Wallonie. 40-50% des espèces sont en voie de disparition selon les chiffres de la Région Wallonne. C'est une véritable catastrophe !

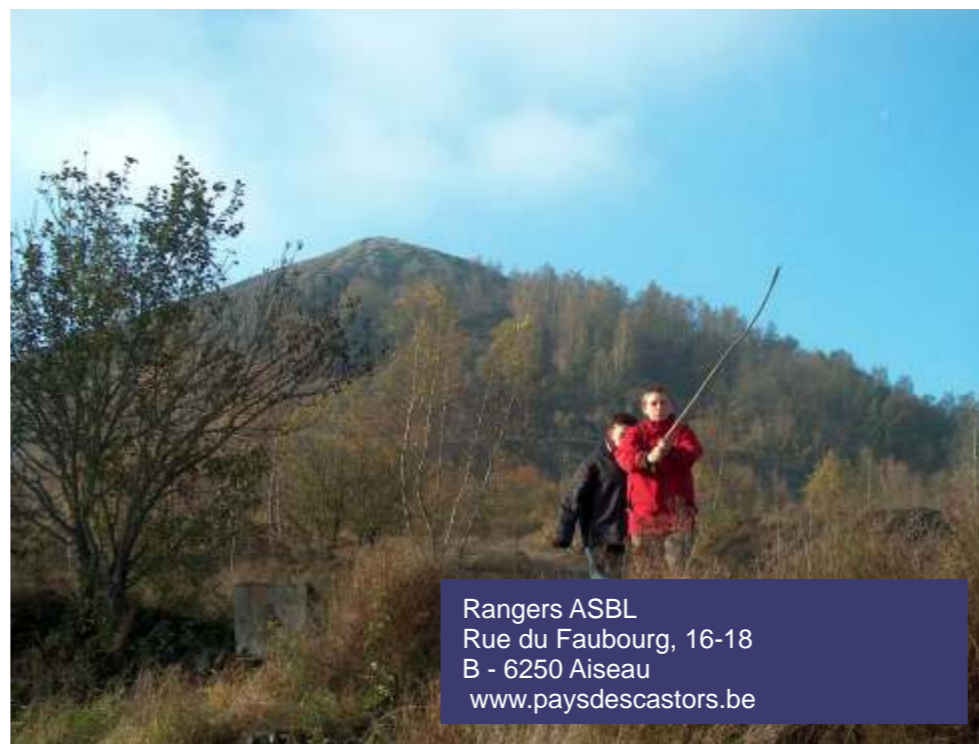
La législation wallonne en matière de déchets est une des plus laxistes en Europe. Résultat : la Wallonie est scandaleusement polluée non seulement

par ses propres « pollueurs autochtones » mais sert aussi de poubelle aux pays voisins (déchets allemands et néerlandais, lisier flamand).

La Direction de la Conservation de la Nature Wallonne envisage des études scientifiques ! Tout le monde est content : politiquement, c'est facile, ça ne dérange personne ; les pollueurs polluent comme avant et les associations de protection de la nature reçoivent des subventions pour étudier sans fin mais, surtout, pour se taire et soutenir que tout va bien.

Les « Rangers » analysent et agissent contre les problèmes d'agriculture, de gestion de l'air et de l'eau, de chasse, de déchets, de faune, d'habitat et de territoire. L'asbl organise des colloques, stages, excursions, débats, séminaires, projections, actions sur des thèmes liés à l'environnement et à la conservation de la nature.

Vous l'aurez compris, en ces heures alarmantes où le réchauffement climatique inquiète de plus en plus les scientifiques et les gouvernements du monde entier, des associations telles que Les « Rangers » montrent l'exemple à suivre en tentant de nous faire comprendre qu'il n'est pas encore trop tard mais qu'il est plus que temps de nous retrousser les manches si nous voulons laisser une planète agréable à vivre aux générations futures. C'est un combat que tous les citoyens du monde doivent mener ensemble pour un avenir meilleur.



Rangers ASBL
Rue du Faubourg, 16-18
B - 6250 Aiseau
www.paysdescastors.be



Les Amis du Petit Bois

« Les Amis du Petit Bois » est une association composée d'amoureux de la nature, soucieux de leur quartier et qui refusent la lente dégradation d'un des rares espaces verts naturels de Charleroi, à savoir, le Petit Bois à Mont-sur-Marchienne.

Ils sont vingt à œuvrer pour la sauvegarde d'un petit bout de verdure du côté de Mont-sur-Marchienne. Au mois de juin 2004, une cinquantaine de volontaires ont effectué un « toilettage » important du Petit Bois, un espace de verdure au nord de Mont-sur-Marchienne.

Nous avons rencontré André Evlard, Président de l'association ainsi que Joël Motte, son Vice Président, qui nous en disent un peu plus sur leurs actions.

« D'un point de vue écologique, nous voulons réhabiliter le Petit Bois, en aménageant ses sentiers, sa prairie et sa clairière. D'un point de vue social, nous souhaitons que les habitants du quartier se réapproprient le Petit Bois. Le Petit Bois appartient au Château Soupert à Mont-sur-Marchienne, qui se trouve derrière le hall polyvalent, bien connu des habitants de Charleroi. Lors de festivités diverses mais également sur demande, nous organisons des visites guidées avec notre guide nature. Nous ne souhaitons qu'une chose, c'est que les gens viennent en nombre, qu'ils soient évidemment propres et qu'ils profitent au maximum de cet espace boisé qui reste, et ça nous le souhaitons jusqu'au bout, naturel. Il ne s'agit pas d'un parc aménagé et conçu à notre usage, c'est un espace naturel qui doit conserver son petit côté sauvage ».

On peut se dire que le Pays Noir de Charleroi n'est pas si noir que ça, quand on voit la volonté de certains de préserver les rares espaces verts de notre région. Si vous voulez vous aérer les poumons en sillonnant la nature, il ne vous reste plus qu'à aller vous balader au Petit Bois de Mont-sur-Marchienne où les Amis du Petit Bois vous attendent avec grand plaisir.

Président : André Evlard : 071/43.22.04,
andre.evlard@euphony.net.be
Vice Président : Joël Motte 071/22.22.04,
joel.motte@pauwels.com